

DEPARTEMENT

PAS-de-CALAIS

ARRONDISSEMENT

BETHUNE

COMMUNE DE

LABOURSE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le quatre novembre deux mille vingt-cinq et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Délibération
N°2025CM52**

Personnel
Tableau des emplois
permanents

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Roland JOLY, Johny GLAVIEUX, Dorothée HAUER, Delphine LECOCQ, Rosanna GILLET, Alain DIENI.

Étaient excusés : Mmes Mrs Claudie MARTEL, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Betty BEN, Isabelle CAZIN, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE.

Était absent : Mr Frédéric DREZE.

Pouvoirs :

Mme Claudie MARTEL à Mme Annick SAVOLDELLI
Mr Frédéric DISSAUX à Mme Nicole CHASTENEZ
Mr Aimé ROUSSEY à Mr Alain COQUERELLE
Mme Betty BEN à Mr Philippe SCAILLIEREZ
Mme Isabelle CAZIN à Mme Isabelle VANELLE

Madame Rosanna GILLET est élue Secrétaire de séance.

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Conseillers présents : 13

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.311-1, L.313-1, L.332-8.

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au bon fonctionnement des services,

Considérant que pour les besoins du service administratif il convient de procéder au recrutement d'un agent ayant pour missions la gestion de la commande publique et des affaires générales,

Considérant qu'il convient de supprimer les postes vacants ne répondant plus aux besoins actuels des services,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis du Comité Social Territorial de la commune de Labourse du 7 novembre 2025

DECIDE

1. DE CREER un emploi permanent à temps complet de rédacteur appartenant à la catégorie B pour exercer les missions de gestion de la commande publique et des affaires générales et autorise que cet emploi soit éventuellement pourvu par un agent contractuel sur la base de l'article L 332-8-2° du code général de la fonction publique.

Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

2. DE SUPPRIMER Les emplois permanents suivants :

- 1 emploi permanent à temps complet d'agent social
- 1 emploi permanent à temps non complet à raison de 17h30 hebdomadaires d'agent social
- 1 emploi permanent à temps non complet à raison de 8h30 hebdomadaires d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe
- 1 emploi permanent à temps non complet à raison de 5h00 hebdomadaires d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe
- 1 emploi permanent à temps non complet à raison de 2h30 hebdomadaires d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe
- 1 emploi permanent à temps non complet à raison de 2h00 hebdomadaires d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe

D'APPROUVER le tableau des emplois permanents ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Philippe SCAILLIEREZ



TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Cadres d'emplois	Grades	Quotité de temps de travail	Nombre d'emplois	Nombre en équivalent temps plein	Nombre d'emplois <small>partagés</small>	Nombre en équivalent temps plein <small>partagé</small>
Filière administrative						
Attachés territoriaux						
Attaché principal	35h	1	1,00		1	1,00
Attaché	35h	1	1,00		1	1,00
Rédacteurs territoriaux						
Rédacteur principal de 1ère classe	35h	1	1,00		0	0,00
Rédacteur principal de 2ème classe	35h	2	2,00		1	1,00
Rédacteur	35h	2	2,00		1	1,00
Adjoints administratifs territoriaux						
Adjoint administratif principal de 1ère classe	35h	2	2,00		2	2,00
Adjoint administratif	17h30	1	0,50		1	0,50
Filière technique						
Techniciens territoriaux						
Technicien principal de 1ère classe	35h	1	1,00		1	1,00
Agents de maîtrise						
Agent de maîtrise	35h	1	1,00		0	0,00
Adjoints techniques territoriaux						
Adjoint technique principal de 1ère classe	35h	5	5,00		5	5,00
Adjoint technique	35h	5	5,00		5	5,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	24h30	1	0,70		1	0,70
Adjoint technique principal de 2ème classe	17h30	2	1,00		2	1,00
Adjoint technique	23h00	1	0,66		1	0,66
Adjoint technique	21h00	1	0,60		1	0,60
Filière médico-sociale						
Sous-filière sociale						
			10	9,20	9	8,20
			3	2,70	3	2,70

Educateurs territoriaux de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants de seconde classe	35h	1	1,00	1	1,00
Agents territoriaux spécialisés écoles maternelles	ATSEM principal de 1ère classe	35h	1	1,00	1	1,00
	ATSEM principal de 1ère classe	24h30	1	0,70	1	0,70
Sous-filière médico-sociale			7	6,50	6	5,5
Puéricultrices territoriales	Puéricultrice hors classe	35h	1	1,00	1	1,00
Auxiliaires de puériculture territoriaux	Auxiliaire de puériculture de classe normale	35h	5	5,00	4	4,00
	Auxiliaire de puériculture de classe normale	17h30	1	0,50	1	0,50
Filière culturelle			14	4,3125	12	3,8750
Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation principal de 2ème classe	35h	1	1,00	1	1,00
Assistants d'enseignement artistique principal de 2ème classe	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	10h30	1	0,5250	1	0,5250
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	8h00	1	0,4000	1	0,4000
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	5h45	1	0,2875	0	0,0000
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	5h15	1	0,2625	1	0,2625
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	4h30	1	0,2250	1	0,2250
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	4h00	2	0,4000	2	0,4000
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	3h45	1	0,1875	1	0,1875

	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	3h30	1	0,1750	1	0,1750
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	3h00	2	0,3000	1	0,1500
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	0h30	1	0,0250	1	0,0250
Assistants d'enseignement artistique						
	Assistant d'enseignement artistique	10h30	1	0,525	1	0,525
Filière animation			5	4,04	5	4,04
Adjoints territoriaux d'animation						
	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35h	1	1,00	1	1,00
	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	35h	1	1,00	1	1,00
	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	26h00	1	0,74	1	0,74
	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	22h45	2	1,30	2	1,30
Filière police municipale			1	1,00	1	1,00
Gardes champêtres	Garde champêtre chef principal	35h	1	1,00	1	1,00